



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Générale des Finances Publiques
Direction départementale des Finances Publiques de la Loire
Pôle Ressources et Gestion État
Pôle d'évaluation domaniale de la Loire
11 rue mi-Carême – BP 502
42007 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1
Téléphone : 04 77 47 86 98
Courriel : ddfip42.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Saint-Étienne, le 20 décembre 2024

Le Directeur départemental des Finances
publiques de la Loire

à

Commune de Saint Chamond
avenue Antoine Pinay
42400 Saint Chamond

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Emmanuel ROBERT
Courriel : emmanuel.robert@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 04 77 47 85 98
Réf DS: 21545789
Réf OSE : 2024-42207-92196

Lettre valant avis du Domaine

OBJET : Saisine pour prorogation de la valeur vénale fixée par l'avis n° 2023-42207-27899

Par une saisine en date du 15 novembre 2024, vous sollicitez la prorogation de la valeur vénale d'un terrain nu dans le domaine public, situé au lieu dit les Baraques sur la commune de Saint Chamond, en vue de sa cession.

En effet, vous indiquez que le précédent avis du 8 juin 2023 (n°2023-42207-27899) est révolu.

Par ailleurs, vous précisez qu'aucune modification concernant le tènement immobilier n'est intervenue depuis la précédente évaluation par le Pôle d'Évaluation Domaniale.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la valeur vénale fixée à 1 230 € ou 0,30 € le m², hors droits et charges, est reconduite.

Le présent avis est valable douze mois.

Pour le Directeur et par délégation,

Emmanuel ROBERT

Inspecteur des finances publiques